



No. RBQ: 2627-9604-81

Les Portes Isolex Inc.
1200, rue Louis-Marchand
Beloil, Qc
J3G 6S3

Tél: 450 536-3063
Fax: 450 536-2706
info@portesisolex.com
www.portesisolex.com



Garantie

Liftmaster 8550

GARANTIE LIMITÉE À CINQ AN DE LIFTMASTER®
GARANTIE LIMITÉE À VIE SUR LE MOTEUR ET LA COURROIE*
GARANTIE LIMITÉE D'UN AN SUR LE SYSTÈME DE PILE DE SECOURS*

Le Chamberlain Group, Inc. (le « Vendeur ») garantit au premier acheteur au détail de ce produit, pour la résidence dans laquelle ce produit sera installé à l'origine, que celui-ci est exempt de tout défaut matériel et/ou de fabrication pour une période de cinq ans à compter de la date d'achat, à l'exception du moteur et la courroie* qui est garanti contre tout défaut matériel et/ou de fabrication pour la vie du produit tandis que vous posséder votre résidence, et le système de pile de secours* qui est garanti contre tout défaut matériel et/ou de fabrication pour une période d'un an à compter de la date d'achat. Le bon fonctionnement de ce produit dépend de votre conformité aux instructions concernant son installation, son fonctionnement, son entretien et sa vérification. À défaut de se conformer strictement à ces instructions, cette garantie limitée sera entièrement annulée.

Si, pendant la période de couverture de la garantie, ce produit semble présenter un défaut couvert par cette garantie limitée, veuillez composer le numéro sans frais 1-800-528-9131 avant de démonter ce produit. Des instructions de démontage et d'expédition vous seront fournies lors de votre appel. Veuillez envoyer le produit ou la pièce à notre centre de réparation, conformément aux instructions reçues, frais d'affranchissement et d'assurance prépayés. Veuillez inclure une brève description du problème ainsi qu'une preuve d'achat datée de tout produit retourné en vue d'une réparation couverte par la garantie. Une brève description du problème et un reçu daté prouvant l'achat devront être joints à tout produit retourné pour une réparation sous garantie. Les produits retournés au vendeur pour une réparation couverte par la garantie, qui après réception par le vendeur seront confirmés comme étant défectueux et couverts par la présente garantie limitée, seront réparés ou remplacés (à la seule discrétion du vendeur) sans frais pour vous et retournés port payé. Les pièces défectueuses seront réparées ou remplacées par des pièces neuves ou réusinées, à la seule discrétion du vendeur. [Les frais engagés pour le retrait et/ou la réinstallation du produit ou de tout composant incombent à l'acheteur.]

TOUTE GARANTIE IMPLICITE POUR CE PRODUIT, Y COMPRIS, MAIS DE FAÇON NON LIMITATIVE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADEQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SE LIMITE À LA DURÉE DE LA PÉRIODE DE GARANTIE LIMITÉE APPLICABLE STIPULÉE CI-DESSUS POUR LES COMPOSANTS CONCERNÉS; AUCUNE GARANTIE IMPLICITE N'EXISTERA OU NE S'APPLIQUERA APRES UNE TELLE PÉRIODE. Certaines étas interdisent l'imposition de limites sur la durée d'une garantie implicite, il est donc possible que les limitations ci-dessus ne s'appliquent pas à votre situation LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE NE COUVRE PAS LES DOMMAGES QUI NE SONT PAS DUS À UN DÉFAUT. CEUX QUI SONT CAUSÉS PAR UNE MAUVAISE INSTALLATION, UNE OPÉRATION OU UN ENTRETIEN INADÉQUATS (INCLUANT, NOTAMMENT, LES AVARIES DUES À UN MAUVAIS TRAITEMENT, UN USAGE NON APPROPRIÉ, L'ABSENCE D'ENTRETIEN RAISONNABLE ET NÉCESSAIRE, DES RÉPARATIONS NON AUTORISÉES OU TOUTE MODIFICATION À CE PRODUIT), LES FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE POUR LA RÉINSTALLATION D'UNE UNITÉ RÉPARÉE OU REMPLACÉE, LE REMPLACEMENT DES PILES DES TÉLÉCOMMANDES ET DES AMPOULES OU DES UNITÉS INSTALLÉES POUR UNE UTILISATION NON RÉSIDENIELLE. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE NE COUVRE PAS LES PROBLÈMES RELATIFS OU CONNEXES À LA PORTE DU GARAGE OU À LA QUINCAILLERIE DE LA PORTE DU GARAGE, NOTAMMENT LES RESSORTS DE LA PORTE, LES GALETS DE PORTE, L'ALIGNEMENT DE LA PORTE OU LES CHARNIÈRES. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE NE COUVRE PAS NON PLUS LES PROBLÈMES CAUSÉS PAR LES INTERFÉRENCES. LE VENDEUR NE SERA EN AUCUN CAS TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES SPÉCIAUX OU INDIRECTS RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CE PRODUIT. EN AUCUN CAS, LA RESPONSABILITÉ DU VENDEUR POUR BRIS DE GARANTIE, RUPTURE DE CONTRAT, NÉGLIGENCE OU RESPONSABILITÉ STRICTE N'EXCÉDERA LE COÛT DU PRODUIT COUVERT AUX PRÉSENTES. NUL N'EST AUTORISÉ À ASSUMER POUR NOUS D'AUTRES RESPONSABILITÉS RELATIVEMENT À LA VENTE DE CE PRODUIT.

Certaines étas interdisent l'exclusion ou la limitation des dommages consécutifs, accessoires ou des dommages-intérêts particuliers, il est donc possible que les limitations ou exclusions stipulées ci-dessus ne s'appliquent pas à votre situation. La présente garantie limitée accorde certains droits légaux spécifiques à l'acheteur et il se peut qu'il ait d'autres droits qui varient d'une étas à l'autre.

*S'il y a lieu.